tinées aux anciens combattants, qui non seulement améliorait beaucoup l'ancienne loi, mais en étendait la portée. Puis vint ensuite la loi sur l'embauchage obligatoire et j'en passe plusieurs. Elles furent toutes mises en vigueur et seront toutes de quelque secours durant cette période de transition. Quand on ajoute à toutes ces lois les projets de loi dont fait mention le discours du trône, pour ma part je suis des plus surpris d'entendre certains honorables députés dire que la présente administration n'a aucun plan d'avenir. Je ne vois pas une seule lacune. Rien n'a été négligé de ce qu'on pouvait attendre d'un Gouvernement intelligent. Je n'arrive pas à comprendre comment certains honorables députés peuvent dire que les plans manquent. C'est probablement parce qu'ils n'ont pas suivi l'histoire de ce Gouvernement depuis 1940, ou pour d'autres motifs inavoués.

On a demandé, à la Chambre si le Canada pouvait considérer la guerre comme finie. On ne peut pas répondre d'une manière intelligente à une telle question avant de bien définir les deux mots "guerre" et "paix". Je citerai la définition que donne Webster de la guerre: la guerre est l'absence ou la cessation de la paix ou de la collaboration; c'est encore l'état d'une nation ou d'une collectivité qui ne possède pas la paix. Il s'ensuit donc qu'à en juger par les remarques de certains honorables députés vis-à-vis, il nous faudrait conclure selon cette définition que le Canada est encore en guerre.

M. GILLIS: Et qu'il le sera encore pour quelque temps.

M. McGARRY: Pour confirmer ma définition de la guerre, examinons la définition de la paix. La paix exige la collaboration effective des forces spirituelles, mentales et matérielles entre les nations, les Etats et les dirigeants ainsi qu'entre les partis d'une nation ou d'un Etat; elle comporte également le recours aux forces spirituelles, mentales et matérielles dans la lutte au pays et à l'étranger contre ces maux tels que l'ignorance, l'injustice, la sordidité, la maladie et l'intolérance" La suppression de ces éléments malsains suppose la paix, mais indépendamment de la signification des mots, la paix n'existera au Canada qu'au moyen de la collaboration effective des forces mentales, spirituelles et matérielles.

Le Canada n'est pas entré en guerre comme agresseur mais bien pour défendre nos droits démocratiques et établir une paix durable. Il semble paradoxal de faire la guerre pour préserver la paix, mais nous avons remporté des victoires militaires et gagné la lutte décisive et essentielle. Dans un conflit de ce genre, toutefois, les succès militaires ne marquent que des étapes dans la voie de la paix. Nous devons maintenant prendre part à une autre lutte avec la générosité, l'esprit de collaboration et de tolérance dont nous avons fait preuve durant la guerre, car je vous certifie, monsieur l'Orateur, que le combat sera aussi rude.

J'exhorte les honorables vis-à-vis à la patience et les prie de se rendre compte que nous sommes en pleine période de transition de la guerre à la paix. A mon sens, aucun honorable député ne peut présenter un programme plus complet que celui du présent Gouvernement. Une partie est déjà en voie d'éxécution et une autre le sera d'ici la fin de la session. Personne ne peut nier que nous avons dressé des plans sages et efficaces, et je dirai à ces honorables messieurs de ne pas s'attendre à ce que l'on mette des plans à exécution avant de les avoir dressés. Prenons le temps nécessaire. Le Créateur a mis six jours à créer l'univers. Maintenant nous tentons d'édifier un monde meilleur, et certains honorables membres de la Chambre croient qu'avec nos ministres compétents, on devrait le faire en deux semaines. Ils ne devraient pas faire de telles déclarations; ils ne devraient pas répandre ces propos pessimistes parmi le peuple. Si au début de la guerre on avait agi ainsi l'issue du conflit n'aurait peut-être pas été aussi heureuse pour nous, et je le dis en toute sincérité. Que personne ne dise ainsi que nous allons à tâtons. Les perspectives sont bonnes, mais je le répète il nous faut le concours de tous; il nous faut de la générosité; il nous faut de la tolérance; et il nous faut toute l'aide que le peuple canadien peut nous donner.

Au Gouvernement, je dirai: expédiez les choses autant que possible. Mettez à exécution les plans déjà tracés; et lorsque le programme de reconstruction et de rétablissement sera en voie d'exécution, n'oubliez pas que la paix absolue ne peut régner au Canada tant qu'une partie du pays est traitée inéquitablement, tant qu'une partie du pays ne trouve pas place au tableau général. J'ai certaines revendications à présenter au Gouvernement au nom de ma propre circonscription. Je ne le ferai pas maintenant, mais je dirai que si ncus voulons que la paix et le bonheur règnent dans tout le Canada, il faut nous assurer qu'aucune partie de cette grande nation ne soit reléguée aux oubliettes.

M. W. D. WYLIE (Medicine-Hat): On dirait, monsieur l'Orateur, que c'est la journée des nouveaux députés et, comme j'en suis un, qu'il me soit permis d'exposer quelques-uns des graves problèmes qui intéressent la circonscription de Medicine-Hat que j'ai l'honneur de représenter ici. Comme bien des